Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2018, Compagnie 3M
Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-2819-0	**Numéro de la version :**	16.00
Date de parution :	2018/09/25	**Remplace la version datée de :**	2018/04/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Nettoyant et lustre pour acier inoxydable 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

UU-0092-2904-6 XN-1015-5591-2 XN-1015-7536-5

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Polish pour métal

Utilisation spécifique

Nettoie et polit l'acier inoxydable, le chrome, l'aluminium et les surfaces en plastique laminé.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions commerciales
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol inflammable : Catégorie 1.
Gaz sous pression Gaz liquéfié.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme | Bouteille de gaz | Risque pour la santé |

Pictogrammes

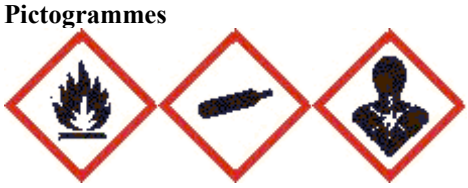

Mentions de danger
Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Cause des dommages aux organes : système cardiovasculaire |

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant d'utiliser à nouveau. Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant du produit ou l'étiquette à portée de main.

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Entreposage :
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination :
Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:
L'exposition peut augmenter l'irritabilité du myocarde. N'administrez pas de médicaments sympathomimétiques, sauf en cas d'absolue nécessité.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

11% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
35% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun

Eau	7732-18-5	40 - 70	Eau
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	8042-47-5	10 - 30	Huile minérale blanche, hydrocarbures de pétrole obtenus par traitement intensif d'une fraction pétrolière avec de l'acide sulfurique et de l'oléum, par hydrogénation ou par une combinaison d'hydrogénation et de traitement acide. Lavage et traitement supplémentaire
Isobutane	75-28-5	7 - 13 Secret Fabrication *	Méthyl-2 propane
Oléate de sorbitan	1338-43-8	0.5 - 1.5	Monooleate de sorbitanne
2-aminoéthanol	141-43-5	0.1 - 1	Éthanolamine

La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction

d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122F. Protéger des rayons du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
2-aminoéthanol	141-43-5	ACGIH	MPT:3 ppm;STEL:6 ppm	
Isobutane	75-28-5	ACGIH	STEL:1000 ppm	
Gaz naturel	75-28-5	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	asphyxiants simples

HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.
Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Aérosol
Apparence/odeur	Émulsion blanche épaisse; odeur d'agrumes
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	9 - 11
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	> 100 ºC
Point d'éclair :	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*

Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité	0,95 g/ml
Densité relative	0,92 - 0,98 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité :	Totale
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité :	1 400 - 4 500 mPa-s [*Détails:*Pour le liquide]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	10 - 12 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	75 - 80 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	265 - 295 g/l [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.
Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Sensibilisation cardiaque : les signes et les symptômes sont notamment un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), des pertes de conscience, des douleurs thoraciques et, possiblement, le décès subit.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Isobutane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 276 000 ppm
Oléate de sorbitan	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oléate de sorbitan	Ingestion	Rat	LD50 > 39 800 mg/kg
2-aminoéthanol	Inhalation - Vapeur	classification officiel	LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
2-aminoéthanol	Dermale	Lapin	LD50 1 000 mg/kg
2-aminoéthanol	Ingestion	Rat	LD50 1 720 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-aminoéthanol	Lapin	Corrosif

Nettoyant et lustre pour acier inoxydable 3M(MC)

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-aminoéthanol	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
2-aminoéthanol	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Isobutane	In Vitro	N'est pas mutagène
2-aminoéthanol	In Vitro	N'est pas mutagène
2-aminoéthanol	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse
2-aminoéthanol	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 225 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
2-aminoéthanol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 616 mg/kg/day	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Isobutane	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Isobutane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Isobutane	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-aminoéthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie | système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
Isobutane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 500 ppm	13 semaines
2-aminoéthanol	Inhalation	foie | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,656 mg/l	5 semaines
2-aminoéthanol	Ingestion	système vasculaire | foie | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC .

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 4 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun
Code d'entreposage des produits en aérosol : 1

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: 4 **Inflammabilité:** 4 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	10-2819-0	**Numéro de la version :**	16.00
Date de parution :	2018/09/25	**Remplace la version datée de :**	2018/04/18

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ

MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca